



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le canton de Vaud et la rive française lémanique s'accordent pour renforcer la ligne CGN Thonon-Lausanne

Le Département des infrastructures du canton de Vaud et la rive française lémanique ont trouvé un accord pour renforcer la desserte par bateau entre Thonon et Lausanne et pour financer, à part égales, les nouvelles prestations.

Dès lundi 27 février, les voyageurs entre Thonon et Lausanne bénéficieront d'une traversée supplémentaire le matin au départ de la France et le soir au départ de la Suisse. Ce nouveau renforcement de service a été rendu possible grâce à la prise en charge par les autorités publiques d'une indemnité de 90'000 francs, répartie à parts égales. Cette nouvelle prestation répond à la demande de déplacements en forte croissance entre les deux cités lacustres.

La volonté des autorités (canton de Vaud et collectivités de la rive française lémanique) est maintenant de mettre sur pied une structure afin de planifier, réaliser et financer le développement de l'offre des transports publics transfrontaliers par bateau entre la Haute-Savoie et le canton de Vaud.

Parmi les questions à examiner pour étoffer l'offre dans le cadre de cette structure, on citera l'évolution probable de la demande, la capacité des bateaux, la vitesse, la fréquence, les tarifs, l'adaptation éventuelle des installations portuaires, l'accessibilité aux ports avec d'autres modes de transport ou encore les aspects environnementaux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 janvier 2012

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01